

# **Procédure de qualification Fleuriste AFP**

**Guide adapté**

**Domaines de qualification travaux pratiques et connaissances  
professionnelles à l'usage des responsables de la formation professionnelle  
et des experts**

**Version 10 – Avril 2020**





---

## Table des matières

<b>1</b>	<b>Aperçu</b>	<b>5</b>
<b>1.1</b>	<b>Domaines de qualification</b>	<b>5</b>
1.1.1	Connaissances professionnelles	5
<b>2</b>	<b>Organisation des travaux pratiques</b>	<b>6</b>
<b>2.1</b>	<b>Généralités</b>	<b>6</b>
2.1.1	Données d'examen pour les compositions florales	6
2.1.2	Déroulement	7
<b>2.2</b>	<b>Mesures de protections</b>	<b>7</b>
2.2.1	Généralités	7
2.2.2	Expertes et experts	7
2.2.3	Candidates et candidats	8
2.2.4	Livraison et reprise des travaux	8
<b>3</b>	<b>Evaluation</b>	<b>8</b>
<b>3.1</b>	<b>Evaluation des travaux pratiques</b>	<b>8</b>
<b>3.2</b>	<b>Echelle des notes travaux pratiques</b>	<b>9</b>
3.2.1	Exemple de calcul travaux pratiques et fiche de note auxiliaire	10
3.2.2	Aperçu calcul note globale travaux pratiques	10
3.2.3	Exemple fiche de travail, travaux pratiques	11
3.2.4	Exemple fiche d'évaluation composition florale, travaux pratiques	12
3.2.5	Exemple catalogue évaluation composition florale, travaux pratiques	13
3.2.6	Exemple fiche d'évaluation pour le local de travail, travaux pratiques	14
3.2.7	Exemple catalogue critères d'évaluation local de travail, travaux pratiques	15





## 1 Aperçu

Les effets actuels du coronavirus ont également un fort impact sur la mise en œuvre de la procédure de qualification dans la formation professionnelle de base. Néanmoins, l'objectif est de permettre à tous les apprentis de l'enseignement professionnel de base d'achever la procédure de qualification à l'été 2020.

Pour obtenir des informations de base et détaillées et des informations générales sur cette forme adaptée de la PQ 2020, nous vous renvoyons au lien suivant : [formationprofessionnelle2030.ch](http://formationprofessionnelle2030.ch)

- [Ordonnance](#) relative à l'organisation des procédures de qualification 2020
- [Directives](#) Adaptation des procédures de qualification 2020 (COVID-19)

### 1.1 Domaines de qualification

Durée 3 heures, avec l'objectif général art floral. Elaboration de trois compositions florales dont deux sont imposées et une est libre.

Les positions d'examen englobent les objectifs particuliers suivants :

Position 1 : Création florale

Position 2 : Matériel auxiliaire décoratif

Position 3 : Matériel auxiliaire technique

Position 4 : Techniques et procédures de travail

Position 5 : Organisation du travail et protection de l'environnement

#### 1.1.1 Connaissances professionnelles

Il n'y a pas d'examen final des connaissances professionnelles.

Les notes semestrielles obtenues à la fin du premier semestre 2019/2020 sont incluses dans l'évaluation globale.



## 2 Organisation des travaux pratiques

### 2.1 Généralités

En raison de la situation actuelle du Covid 19, la PQ 2020 sera réalisée sous une forme adaptée. Sous la direction du conseiller fédéral Guy Parmelin, la Confédération, les cantons et les partenaires sociaux se sont mis d'accord, lors d'une réunion extraordinaire de haut niveau du secteur de la formation professionnelle le 9 avril 2020, sur une solution coordonnée à l'échelle nationale pour permettre aux apprentis de cette année d'obtenir leurs qualifications professionnelles. Pour la vérification des travaux pratiques, une variante pouvant être mise en œuvre dans toute la Suisse sera choisie pour chaque programme de formation professionnelle de base. Garantir la santé et la sécurité de toutes les personnes concernées est une priorité absolue.

florist.ch – Association Suisse des Fleuristes a décidé de procéder à un examen central abrégé avec TPP (travaux pratiques prescrits), car cette forme correspond à la procédure habituelle. Sur la base de notre demande et de la recommandation du CPQ (commission de procédure de qualification), le SEFRI a finalement décidé que pour la formation professionnelle de base "Fleuriste AFP", la variante suivante sera mise en œuvre dans toute la Suisse : Variante 2 avec TPP central. Cependant, la durée est raccourcie, 3 au lieu de 6 heures, le nombre de travaux est réduit, 3 au lieu de 7 travaux et le nombre de candidats est réparti sur plusieurs jours.

Le formulaire de notes pour la procédure de qualification « Fleuristes CFC » peut être téléchargé sur [www.qv.berufsbildung.ch](http://www.qv.berufsbildung.ch). Ce formulaire doit être rempli, il est officiel.

Les commissions régionales de procédure de qualification élaborent et préparent les travaux, les fiches d'évaluation et les catalogues de critères pour les compositions florales.

#### 2.1.1 Données d'examen pour les compositions florales

Les travaux pratiques d'examen doivent être planifiés de manière à ce que les cinq objectifs particuliers à examiner et les différentes techniques de travail (lier, piquer, planter et autres) puissent être mis en pratique.

Les travaux d'examen devraient couvrir le plus de domaines possibles en matière d'art floral, ce qui veut dire qu'ils devraient tenir compte de la grande diversité des exigences professionnelles.

- Chaque composition florale doit couvrir au minimum trois objectifs particuliers.
- Chaque objectif particulier doit être examiné deux fois au moins.



### 2.1.2 Déroulement

En raison de la situation actuelle, l'épreuve pratique doit être mise en œuvre conformément aux mesures spécifiées à l'article 5 de l'ordonnance COVID-19\_Ordonnance 2 du 13 mars 2020.

L'examen pratique dure 3 heures et se déroule en plusieurs passages, en fonction du nombre de candidats et des conditions spéciales. Les autorités cantonales d'examens compétentes peuvent ajouter des exigences plus détaillées et/ou supplémentaires.

Les entreprises et les candidats seront informés à l'avance par écrit de toutes les mesures et seront tenus de les respecter. Les livraisons et les retours de travaux sont échelonnés selon des fenêtres temporelles précises, qui sont annoncées à l'avance.

Les noms des candidats ne doivent pas être visibles lors de l'évaluation des travaux. Un code est utilisé à la place des noms.

## 2.2 Mesures de protections

### 2.2.1 Généralités

La distance minimale est respectée dans tous les domaines (zone de travail, zone d'évaluation, zones de pause, zones de livraison, zones de préparation, etc.)

Si possible, les toilettes sont marquées avec les numéros des candidats et les noms des experts et où les désinfectants nécessaires sont disponibles.

Les zones pour les pauses des candidats et des experts sont marquées séparément et divisées en fonction de la zone et de la distance minimale.

### 2.2.2 Expertes et experts

Ils portent des gants en plastique et des masques faciaux dans la salle de travail et en cas de besoin.

Ils contrôlent le respect des spécifications pendant tout l'examen pratique, les appliquent et encouragent les candidats et les autres experts à le faire. Si nécessaire, une personne pourrait être désignée comme agent de sécurité.



### 2.2.3 Candidates et candidats

Porter des gants en plastique et des masques est facultatif pendant la réalisation des travaux.

Les informations, y compris éventuellement des adaptations des mesures de protection, sont données lors de la séance d'informations avant le début de l'examen.

Des gants en plastique et des masques faciaux sont fournis.

### 2.2.4 Livraison et reprise des travaux

Des gants en plastique et des masques seront distribués à l'entrée et les candidats et leurs assistants (une personne par candidat) sont encouragés à les porter.

Les affiches du **OFSP** sont accrochées à l'entrée.

## 3 Evaluation

### 3.1 Evaluation des travaux pratiques

Les objectifs particuliers 1 à 5 de tous les travaux sont évalués par notes de positions entières ou demies, allant de 1 à 6. La moyenne de ces notes de positions est arrondie à la première décimale et représente la note pour le domaine de qualification travaux pratiques.

Les objectifs particuliers suivants sont examinés sur les travaux terminés, au moins par deux experts sur une fiche d'évaluation :

Position 1 : Création florale (Objectif particulier 1.2.1)

Position 2 : Matériel auxiliaire décoratif (Objectif particulier 1.2.2)

Position 3 : Matériel auxiliaire décoratif (Objectif particulier 1.2.3)

Les objectifs particuliers suivants sont généralement évalués par deux experts sur deux fiches d'évaluation, à l'intérieur du local de travail :

Position 4 : Techniques et procédures de travail (Objectif particulier 1.2.4)

Position 5 : Organisation du travail et Protection de l'environnement  
(Objectif particulier 1.2.5)



Afin d'éviter les conversations et les dérangements, chaque expert juge seul dans le local de travail. Chaque expert remet sa propre note. Les points sont totalisés et la moyenne qui en résulte donne le nombre de points pour la position.

Le candidat est informé à l'avance de l'évaluation des objectifs particuliers dans le local de travail.

Les deux groupes d'experts, à l'intérieur et à l'extérieur du local de travail, évaluent de manière autonome. Les fiches d'évaluation (feuilles de notes) ne sont rassemblées que sur le bureau de calcul.

Les groupes d'experts, à l'intérieur du local de travail, ne sont pas autorisés à poser des questions aux candidats.

Les compétences méthodologiques et sociales sont examinées dans la partie pratique de la procédure de qualification, conformément au plan de formation.

Les différentes compétences sont dûment prises en considération et évaluées dans les données de travail (voir fiches d'évaluation et catalogues d'évaluation des compositions florales et du local de travail).

### 3.2 Echelle des notes travaux pratiques

30 points sont à utiliser pour l'évaluation des positions/objectifs particuliers. Ce qui fait que les évaluations seront plus fortement différenciées.

29.0 – 30.0	6
26.0 – 28.0	5.5
23.0 – 25.0	5
20.0 – 22.0	4.5
17.0 – 19.0	4
14.0 – 16.0	3.5
11.0 – 13.0	3
8.0 – 10.0	2.5
5.0 – 7.0	2
2.0 – 4.0	1.5
0 – 1	1



### 3.2.1 Exemple de calcul travaux pratiques et fiche de note auxiliaire

Candidat N°	Composition florale	FECF	Pos. 1 Création florale	Pos. 2 Matériel auxiliaire décoratif	Pos. 3 Matériel auxiliaire technique	FELT	Pos. 4 Techniques et procédures de travail			Pos. 5 Orga. Travail & protection environnement		
							Experte 1	Experte 2	Total	Experte 1	Experte 2	Total
	Remplissage de récipient piqué		11	12	8				8			7
	Bouquet		7	0	10				10			10
	CF libre		12	18	12				12			13
<b>Points obtenus</b>			30	30	30				30			30
<b>Points maximales</b>			30	30	30				30			30
<b>Note</b>			6	6	6				6			6

### 3.2.2 Aperçu calcul note globale travaux pratiques

Calcul note globale « Travaux pratique »		
Position 1	Art florale	6
Position 2	Matériel auxiliaire décoratif	6
Position 3	Matériel auxiliaire technique	6
Position 4	Techniques et procédure de travail	6
Position 5	Organisation du travail et protection de l'environnement	6
<b>Note globale</b>		<b>6</b>



### 3.2.3 Exemple fiche de travail, travaux pratiques

Fiche de travail	AFP
	<b>Bouquet printanier</b> Temps : 40 min.
Objectif:	bouquet printanier rond avec oeufs
Critères de création:	PO: symétrique SC: décoratif DE: dispersion
Technique de travail:	Lier / direction radiale des tiges
Végétaux mis à disposition:	3 renoncules 5 freesias 3 anémones 3 calendulas 5 marguerites un peu de mühlenbeckia ½botte de lentisco ½ botte de salal
Matériel auxiliaire décoratif:	5 œufs de caille
Matériel auxiliaire technique:	Raphia Raphia naturel Fil de fer Flora Tape brun
Indications:	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le bouquet est noté sans le vase.</li><li>• Les oeufs doivent être intégrés dans le bouquet.</li><li>• Le mühlenbeckia doit être fixé avec du fil de fer.</li><li>• Le mühlenbeckia ne doit pas être formé en couronne.</li></ul>	



### 3.2.4 Exemple fiche d'évaluation composition florale, travaux pratiques

Fiche d'évaluation composition florale				
Procédure de qualification AFP				N°.
<b>Bouquet</b>				
Critères d'évaluation	Pt. max.	Pt.	Code catalogue	Remarque
<b>1 Création florale</b>				
1.1 Principe de l'ordre	2			
1.2 Disposition des éléments	2			
1.3 Couleur	2			
1.4 Proportions	2			
1.5 Personnalité /respect des végétaux	4			
1.6 Vue de profil	2			
1.7 CM: approche et action créatives	2			
<b>1 Total</b>	<b>16</b>			
<b>2 Matériel auxiliaire décoratif</b>				
2.1 Oeufs / Mühlenbeckia	6			
2.2 CM: techniques de travail et résolution de problèmes	6			
<b>2 Total</b>	<b>12</b>			
<b>3 Matériel auxiliaire technique</b>				
3.1 Ligature	6			
3.2 Direction des tiges	2			
3.3 Propreté	4			
3.4 CSP: autonomie et responsabilités	4			
<b>3 Total</b>	<b>16</b>			



### 3.2.5 Exemple catalogue évaluation composition florale, travaux pratiques

<b>Bouquet</b>		
<b>1</b>	<b>Création florale</b>	<b>16</b>
1.1	<b>Principe de l'ordre</b>	
1.1.1	Symétrie pas visible	- 2
1.1.2	Symétrie partiellement visible	- 1
1.2	<b>Disposition des éléments</b>	
1.2.1	Groupement pas présent	- 2
1.2.2	Groupement partiellement présent	- 1
1.3	<b>Couleur</b>	
1.3.1	Répartition des couleurs pas équilibrée	- 2
1.3.2	Répartition des couleurs partiellement équilibrée	- 1
1.4	<b>Proportions</b>	
1.4.1	Rapport bouquet – longueur des tiges pas optimal	- 2
1.4.2	Rapport bouquet – longueur des tiges partiellement optimal	- 1
1.5	<b>Personnalité/ respect du végétal</b>	
1.5.1	Personnalité du végétal pas observée	- 2
1.5.2	Végétaux cassés ou comprimés	- 2
1.6	<b>Vue de profil</b>	
1.6.1	Demi – sphère pas arrondie régulièrement	- 2
1.7	<b>CM: Approche et action créatives</b>	
1.7.1	Interprétation de l'idée pas perceptible	- 2
<b>2</b>	<b>Matériel auxiliaire décoratif</b>	<b>12</b>
2.1	<b>Oeufs/ Mühlenbeckia</b>	
2.1.1	Oeufs pas intégrés au bouquet	- 3
2.1.2	Oeufs partiellement intégrés au bouquet	- 1
2.1.3	Mühlenbeckia pas intégré au bouquet	- 3
2.1.4	Mühlenbeckia partiellement intégré au bouquet	- 1
2.2	<b>CM Techniques de travail, résolution de problème</b>	
2.2.1	Difficulté à atteindre l'objectif	- 6
2.2.2	Difficulté partielle à atteindre l'objectif	- 3
<b>3</b>	<b>Matériel auxiliaire technique</b>	<b>16</b>
3.1	<b>Ligature</b>	
3.1.1	Ligature trop étroite ou trop large	- 3
3.1.2	Ligature trop serrée ou trop lâche	- 3
3.2	<b>Direction des tiges</b>	
3.2.1	Pas de spirale conséquente	- 2
3.3	<b>Propreté</b>	
3.3.1	Tiges pas propres, ligature pas propre	- 2
3.3.2	Coupe des tiges pas correcte	- 2
3.4	<b>CSP: Autonomie et responsabilité</b>	
3.4.1	Mauvaise gestion du temps	- 2
3.4.2	Objectif pas atteint	- 2



### 3.2.6 Exemple fiche d'évaluation pour le local de travail, travaux pratiques

#### Fiche d'évaluation pour le local de travail

Bouquet

N°

	Critères d'évaluation	Pt. max	Pt.	Code catalogue	Remarque
<b>4</b>	<b>Technique de travail et démarches</b>				
4.1	Démarches	3			
4.2	Local de travail	3			
4.3	Manipulation des végétaux	4			
4.4	CM : technique de travail et solution du problème	2			
	<b>Total</b>	<b>12</b>	<input type="text"/>		
<b>5</b>	<b>Organisation du travail et protection de l'environnement</b>				
5.1	Manière économique de gérer les matériaux végétaux et auxiliaires	4			
5.2	Tri des déchets	3			
5.3	CPS : Autonomie et responsabilité	3			
	<b>Totale</b>	<b>10</b>	<input type="text"/>		
	Date :				
	Signature :				



### 3.2.7 Exemple catalogue critères d'évaluation local de travail, travaux pratiques

<b>Catalogue de critères d'évaluation pour le local de travail, travaux pratique</b>		
<b>Bouquet</b>		
<b>4</b>	<b>Techniques et procédures de travail</b>	<b>12</b>
<b>4.1</b>	<b>Démarches</b>	
4.1.1	Les démarches ne sont pas orientées vers l'objectif et sont inefficaces	- 3
<b>4.2</b>	<b>Local de travail</b>	
4.2.1	Le local de travail est désordonné	- 3
<b>4.3</b>	<b>Manipulation des végétaux</b>	
4.3.1	La manipulation des végétaux n'est pas professionnelle et/ou les végétaux viennent tigés	- 4
4.3.2	La manipulation des végétaux n'est que partiellement professionnelle	- 2
<b>4.4</b>	<b>CM : Technique de travail et solution du problème</b>	
4.4.1	Difficultés dans la mise en œuvre du bouquet	- 2
<b>5</b>	<b>Organisation du travail et protection de l'environnement</b>	<b>10</b>
<b>5.1</b>	<b>Manière économique de gérer les matériaux végétaux et les matériaux auxiliaires</b>	
5.1.1	Manière pas économique de gérer les matériaux végétaux et/ou auxiliaires	- 4
5.1.2	Manière partiellement économique de gérer les matériaux végétaux et/ou auxiliaires	- 2
<b>5.2</b>	<b>Tri des déchets</b>	
5.2.1	Tri des déchets incorrect	- 3
<b>5.3</b>	<b>CSP : Autonomie et responsabilité</b>	
5.3.1	mauvaise gestion du temps/création pas fini	- 3

